



**Autorité environnementale**

conseil général de l'Environnement et du Développement durable

[www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr](http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr)

**Plan de gestion pluriannuel des opérations  
de dragage d'entretien sur la rivière Seille  
(71)  
Constat de report**

**n°Ae: 2013-142**

## Constat de report d'une demande d'avis

\*

\* \*

*L'Ae a été saisie pour avis sur le projet de Plan de gestion pluriannuelle des opérations de dragage d'entretien sur la rivière Seille par courrier du préfet de Saône-et-Loire en date du 20 décembre 2013 ; le dossier ayant été reçu complet le 27 décembre 2013, il lui en a été accusé réception à compter de cette date par courrier du 2 janvier 2014.*

*Par courrier en date du 18 mars 2014, ci-joint, le préfet de Saône-et-Loire a informé le président de l'Ae de la décision du maître d'ouvrage, Voies navigables de France, de compléter de façon significative le dossier, et de sa décision de saisir à nouveau l'Ae une fois les dossiers complétés réceptionnés.*

*Réunie en séance le 26 mars 2014, date à laquelle la délibération sur ce projet était inscrite à l'ordre du jour, l'Ae a été informée par son président qu'il n'y avait donc pas lieu à en délibérer.*



PRÉFET DE SAÔNE-ET-LOIRE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES

Service Environnement  
Unité Eau et Milieux aquatiques

Bernard Gaesler

Tél : 03 85 21 86 27

Fax : 03 85 38 01 55

ddt-env-ema@saone-et-loire.gouv.fr

Mâcon, le 18 mars 2014

Monsieur le Président de l'Ae-CGEDD,  
Ministère de l'écologie, du développement  
durable et de l'énergie  
Conseil général de l'environnement et du  
développement durable  
AUTORITE ENVIRONNEMENTALE  
Tour Pascal B  
92055 LA DEFENSE Cedex

**OBJET** : dossier d'autorisation concernant les PGPOD du Canal du centre et de la rivière Seille  
**PJ** : 1

Monsieur le Président,

Mon service instruit les dossiers de demande d'autorisation au titre de la police de l'eau déposées par Voies Navigables de France et concernant :

- le plan de gestion pluriannuel des opérations de dragage d'entretien sur le Canal du Centre (numéro d'enregistrement au guichet unique : DDT71-3665-199-2013),
- du plan de gestion pluriannuel des opérations de dragage d'entretien sur la rivière Seille (numéro d'enregistrement au guichet unique : DDT71-3664-195-2013).

Par courrier en date du 20 décembre 2013, je vous ai informé de la complétude de ces dossiers qui étaient de ce fait considérés comme soumis à votre avis dans leur forme définitive.

Fin février 2014, le pétitionnaire nous a informé qu'il souhaitait compléter les dossiers de façon significative afin d'améliorer leur recevabilité, et a sollicité de ce fait une suspension de leur instruction.

Par courrier de ce jour, j'ai confirmé à Voies Navigables de France que je suspendais l'instruction des procédures engagées à compter du 26 février 2014 pour une durée de six semaines.

Ces modifications conduiront à une nouvelle saisine de votre instance après réception des dossiers complétés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le chef du service environnement

Marc Ezerzer